

**Val de Loire
AUDIT**

Commissariat aux Comptes

Anne COMPAGNON,
Thomas GUINARD,
Fabrice BROCHARD,
Emmanuel DARROMAN,
Rémi LEMAIRE
Commissaires aux comptes



**LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
DU CENTRE VAL DE LOIRE
MRESS
6 TER RUE ABBE PASTY
45401 FLEURY LES AUBRAIS CEDEX**

**Rapports
du Commissaire aux Comptes**

Exercice clos le 31 Décembre 2018



MEMBRE INDÉPENDANT
FRANCEDEFI

**Val de Loire
AUDIT**

Commissariat aux Comptes

Anne COMPAGNON,
Thomas GUINARD,
Fabrice BROCHARD,
Emmanuel DARROMAN,
Rémi LEMAIRE
Commissaires aux comptes



**LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
DU CENTRE VAL DE LOIRE
MRESS
6 TER RUE ABBE PASTY
45401 FLEURY LES AUBRAIS CEDEX**

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 Décembre 2018



MEMBRE INDÉPENDANT
 **FRANCEDEFI**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Décembre 2018

A l'Assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Ligue de l'Enseignement Centre Val de Loire relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre du contrôle des recettes de votre association, nous avons été conduits à vérifier notamment, l'exercice de rattachement et le montant des subventions comptabilisées par l'association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification des documents adressés aux Adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Le rapport moral et financier ne nous ayant pas été communiqué, comme le prévoit l'article R612-2 du Code de commerce, nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification de ce document en vue de nous assurer de la sincérité et sa concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation.



Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Orléans, le 3 Juin 2019

Le Commissaire aux Comptes,

**VAL DE LOIRE AUDIT
Emmanuel DARROMAN**



BILAN

Actif

Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net N	Montant net N-1
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	14 405	8 182	6 223	8 170
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	16 174	13 183	2 991	2 417
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations et créances rattachées à des participations	2 000		2 000	2 000
Titres immobilisés de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés	92		92	92
Prêts				
Autres immobilisations financières	500		500	500
Total I	33 171	21 365	11 806	13 179
Stocks et en-cours				
Matières premières et fournitures				
Autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services) (a)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés s/commandes	5 864		5 864	
Créances (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	520 028		520 028	491 052
Autres créances	137 451		137 451	189 850
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	209 282		209 282	189 680
Charges constatées d'avance	3 055		3 055	15 527
Total II	875 680		875 680	886 110
Charges à répartir sur plusieurs exercices III				
Primes de remboursement des obligations IV				
Ecart de conversion (actif) V				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	908 851	21 365	887 486	899 289

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

(a) A ventiler, le cas échéant, entre biens d'une part et services d'autre part.

Rubriques	Montant brut	Montant net N
Engagements reçus		
Legs nets à réaliser :		
Acceptés par les organismes statutaires compétents ;		
Autorisés par l'organisme de tutelle ;		
Dons en nature restant à vendre.		

Passif

Rubriques	Montant net N	Montant net N-1
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves	42 034	42 034
Report à nouveau	8 852	(22 478)
Résultat de l'exercice	18 191	31 331
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports	82 500	85 000
- Legs et donations		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (commodat)		
Total I	151 578	135 887
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	40 108	28 444
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
Total II	40 108	28 444
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	45 170	55 073
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	32 000	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	346 758	301 981
Dettes sociales et fiscales	86 294	99 802
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	139 831	3 809
Produits constatés d'avance	45 747	274 293
Total III	695 800	734 958
Ecart de conversion (passif) (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	887 486	899 289

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	Montant N	Montant N-1
Ventes de marchandises		
Production vendue :		
- Biens		
- Services	960 162	698 476
Montant net du chiffre d'affaires	960 162	698 476
Dont exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	249 681	205 259
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	266 028	241 780
Cotisations	20 820	20 820
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
Autres produits (hors cotisations)	16 883	471
Produits d'exploitation	1 513 574	1 166 805
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	894 534	692 431
Impôts, taxes et versements assimilés	21 804	8 871
Salaires et traitements	399 507	297 954
Charges sociales	146 991	106 641
Dotations aux amortissements sur immobilisations	5 668	4 298
Dotations aux provisions immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations aux provisions sur exploitation	11 664	23 444
Engagement à réaliser des ressources affectées		
Autres charges	6 211	411
Charges d'exploitation	1 486 379	1 134 049
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	27 195	32 757
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :		
- Excédent ou déficit transféré (III)		
- Déficit ou excédent transféré (IV)		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	54	136
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	59	111
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Produits financiers	112	247
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilés	464	306

Différences négatives de change	153	271
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Charges financières	617	577
RÉSULTAT FINANCIER	(504)	(330)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	26 692	32 427
Rubriques	Montant N	Montant N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 000	2 478
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Produits exceptionnels	5 000	2 478
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	13 500	3 574
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Charges exceptionnelles	13 500	3 574
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(8 500)	(1 096)
Impôt sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	1 518 687	1 169 530
TOTAL DES CHARGES	1 500 495	1 138 200
BÉNÉFICE OU PERTE	18 191	31 331

Evaluation des contributions volontaires en nature

Rubriques	Montant N	Montant N-1
Répartition par nature de ressources		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
MONTANT TOTAL DES RESSOURCES		
Répartition par nature de charges		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
MONTANT TOTAL DES EMPLOIS		

ANNEXE

VARIATION DES FONDS PROPRES ASSOCIATIFS

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Fonds associatifs				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves	42 034			42 034
Report à nouveau	(22 478)	31 331		8 852
Résultat de l'exercice	31 331	18 191	31 331	18 191
Autres fonds associatifs				
Fonds associatifs avec droit de reprise :				
- apports	85 000	15 000	17 500	82 500
- legs et donations				
- résultat(s)/contrôle de tiers financeur				
Ecart de réévaluation				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droit des propriétaires (commodat)				
TOTAL	135 887	64 522	48 831	151 578

[illegible]

VENTILATION DE L'EFFECTIF DE L'ASSOCIATION

Par effectif salarié, on entend l'ensemble des personnes ayant un contrat de travail et rémunérées directement par l'association.

Par personnel mis à disposition, on entend personnel intérimaire et le personnel détaché ou prêté par l'association.

Rubriques	Personnel salarié	Personnel mis à disposition par l'association
Ingénieurs et cadres	6,00	2,72
Agents de maîtrise et techniciens	7,57	3,49
Employés	1,48	0,59
Ouvriers		
TOTAL	15,05	6,80

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en presumant de la continuité de l'exploitation et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Constructions	20 ans
Agencements et aménagements des constructions	10 ans
Installations techniques	5 à 10 ans
Matériels et outillage industriels	5 à 10 ans
Matériel informatique	3 ans

b) Créances et dettes

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

c) Provision indemnité retraite

Le montant des charges provisionnées de retraite concernant les salariés de l'association a été calculé pour un montant de 40 108 € au 31.12.2018.

Les hypothèses retenues pour le calcul de ces charges sont :

- Taux d'actualisation : 3,00%
- Table de mortalité : INSEE 2010
- Départ en retraite : départ volontaire à l'âge légal et au taux plein
- Taux de charges sociales : 48,10 %
- Taux de revalorisation des salaires : 1,5%
- Convention collective de l'animation.

CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan suivants :

Rubriques	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	113 886
Dettes fiscales et sociales	46 429
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	1 103
TOTAL	161 418

PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Immobilisations financières	
- Créances rattachées à des participations	
- Autres immobilisations financières	
Créances	
- Créances clients et comptes rattachés	260 284
- Autres créances	1 800
<i>dont avoirs à recevoir</i>	1 800
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
TOTAL	262 084

TRANSFERT DE CHARGES

Rubrique	Montant
Transferts de charges d'exploitation	
7911000000 - Refacturation de matériel	38 340
7911200000 - Refacturation Assurances	186
7911300000 - Refacturation investissements logiciels	12 683
7912000000 - Mise à dispo de personnel	185 454
7912300000 - Refacturation de frais	104
7912400000 - Refacturation Frais de déplacements/Réception	7 520
7914000000 - Indemnités journalières nettes	5 386
7914200000 - Remboursement Uniformation	3 544
7914500000 - Contrats aidés - CAE (ASP)	10 572
7914510000 - Aide Embauche PME - ASP	2 239
Sous total Exploitation	266 028,26
Transferts de charges financières	
Sous total Financières	
Transferts de charges exceptionnelles	
Sous total Exceptionnelles	
TOTAL	266 028,26

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Provisions réglementées

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
TOTAL				

Provisions pour risques et charges

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires	28 444	11 664		40 108
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL	28 444	11 664		40 108

Provisions pour dépréciation

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immobilisations financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL	28 444	11 664		40 108

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

Etat des créances

Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	2 000	2 000	
Prêts			
Autres immobilisations financières	500	500	
Total de l'actif immobilisé	2 500	2 500	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	520 028	520 028	
Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	400	400	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat – Impôts sur les bénéfices			
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée			
Etat – Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat – Divers	87 476	87 476	
Groupes et associés			
Débiteurs divers	49 575	49 575	
Total de l'actif circulant	657 479	657 479	
Charges constatées d'avance	3 055	3 055	
TOTAL	663 034	663 034	

Etat des dettes

Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des organismes de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	45 170	9 967	35 203	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	346 758	346 758		
Personnel et comptes rattachés	30 749	30 749		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	43 006	43 006		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	12 538	12 538		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	139 831	139 831		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	45 747	45 747		
TOTAL	663 800	628 597	35 203	



IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Immobilisations				
Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	12 555	6 036	4 186	14 405
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techniques et outillage industriel				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique et mobilier	13 729	2 445		16 174
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles	13 729	2 445		16 174
Participations	2 000			2 000
Autres titres immobilisés	92			92
Prêts et autres immobilisations financières	500			500
Total des immobilisations financières	2 592			2 592
TOTAL	28 876	8 481	4 186	33 171

Situation et mouvements de l'exercice des amortissements techniques (ou venant en diminution de l'actif)

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	4 386	3 796		8 182
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions inst. générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat de bureau et informatique, mobilier	11 312	1 872		13 183
Emballages récupérables et divers				
Total des amortissements sur immobilisations corporelles	11 312	1 872		13 183
TOTAL	15 697	5 668		21 365



CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Rubriques	Charges	Produits
Charges constatées d'avance	3 055	
Produits constatés d'avance		45 747
TOTAL	3 055	45 747

**Val de Loire
AUDIT**

Commissariat aux Comptes

Anne COMPAGNON,
Thomas GUINARD,
Fabrice BROCHARD,
Emmanuel DARROMAN,
Rémi LEMAIRE
Commissaires aux comptes



**LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
DU CENTRE VAL DE LOIRE
MRESS
6 TER RUE ABBE PASTY
45401 FLEURY LES AUBRAIS CEDEX**

**Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes
sur les conventions réglementées**

Exercice clos le 31 Décembre 2018



MEMBRE INDEPENDANT
FRANCEDEFI

VAL DE LOIRE AUDIT - SARL au capital de 100.000 €uros

29 boulevard Jean Jaurès - 45000 ORLEANS - Tél. 02.38.42.09.26 - Fax : 02 38 62 88 26 - e-mail : orleans@vdlconseil.fr - www.vdlconseil.fr
RCS 487 749 384 00037

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 Décembre 2018

Aux Adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

A Orléans, le 3 Juin 2019

Le Commissaire aux Comptes,

**VAL DE LOIRE AUDIT
Emmanuel DARROMAN**

